Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212203848-20260327-2026_03_03-DE

Département des Côtes-d'Armor

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460

Téléphone : 02 21 08 02 20
accueil@mairie-uzel.fr

2026 – 03 – 03

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance du 27 mars 2026

Le vingt-sept mars deux mille vingt-six, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nicolas TOUDIC, maire.

Présents : M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo, M. Sylvain Le Goff, Mme Nadine Balavoine, M. Patrick Hamon, Mme Caroline Paytra, M. Grégoire Foussard, Mme Jessica Le Denmat, M. Thierry Le Potier (représenté par Mme Myriam Guigo jusque 20H15), Mme Céline Le Marouille Thomine, M. Vincent Guigo, Mme Cécile Valentin, M. Guénaël Choupaux, Mme Christelle Dubois.

Absents excusés : M. François Le Tinnier représenté par M. Guénaël Choupaux.

Secrétaire : Mme Cécile Valentin

Signature des actes notariés

M. Le Maire informe qu'il est nécessaire que le conseil municipal l'autorise à signer les actes notariés et que soit désigné un conseiller municipal pour le suppléer en cas d'absence.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil à l'unanimité donnent pouvoir à M. Le Maire pour la signature de l'ensemble des actes notariés et en cas d'empêchement de ce dernier donnent délégation à Mme Myriam GUIGO, première adjointe, pour le représenter lors de la signature de ces actes.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 03 avril 2026

MAIRIE d'UZEL-près-l'OUST R.F. 22460

UZEL, le 03 avril 2026

Le Maire

Nicolas TOUDIC

MAIRIE d'UZEL-près-l'OUST R.F. 22460